Bébé en détresse respiratoire refusé à l’hôpital de Saintes : l’aide à mourir a failli réussir !

écrit par Maxime | 20 mars 2024

Le bébé a finalement été pris en charge par le SMUR aux urgences de l'hôpital de Saintes © Radio France – Jeanne Debutler

L'aide à mourir fait des progrès en France…

Ce gouvernement sacrifie les services publics, parce que c'est tellement mieux le privé et qu'il faut mieux avoir l'ambition de devenir milliardaire que de devenir infirmier selon Macron (https://www.nouvelobs.com/economie/20150107.OBS9413/macron-il-faut-des-jeunes-francais-qui-aient-envie-de-devenir-milliardaires.html).

C'est qu'à vouloir aider la terre entière quand on a des finances publiques dans un état désastreux, on brûle la chandelle par les deux bouts.

Peuple imbécile, qui reconduit au pouvoir les mêmes traîtres alors que tous les signaux sont au rouge depuis bien longtemps…

Peuple qui se plaint de payer trop d'impôts mais acquiesce

face à une dépense publique qui profite trop aux autres…

On a touché le fond depuis bien longtemps mais la France a un incroyable talent, celui de creuser toujours plus profond.

Nos « con-citoyens » repoussent leurs limites dans ce domaine et resteront dans l'Histoire comme un peuple de creuseurs, qui excelle à creuser sa propre tombe.

Le service pédiatrique de l'hôpital Saintes a refusé, faute de place dimanche dernier, l'admission, d'un bébé d'un an en détresse respiratoire. La petite fille a finalement été prise en charge par le Smur aux urgences et se porte bien. Mais son papa, en colère interpelle la direction de l'hôpital.

Tout s'est heureusement bien terminé pour le bébé, qui est rentré au domicile de Julien Daviaud et de son épouse à Saintes, mardi soir, et qui reste sous traitement pour une bronchiolite, mais son papa est en colère : « *faut-il attendre qu'il y ait un drame pour qu'il y ait une réaction ?* » Dimanche dernier, **le service pédiatrique de l'hôpital de Saintes a refusé l'admission de la petite fille en détresse respiratoire**, faute de place, et sans que l'hôpital propose une autre solution que de se rendre à Rochefort, où l'admission en pédiatrie n'était pas assurée, ou même d'aller à Cognac, alors qu'il n'y a pas là bas de service pédiatrique.

Le bébé dont l'état de santé se dégradait a finalement été pris en charge par le Smur, au service des urgences de l'hôpital de Saintes. Il a ensuite été orienté sur l'hôpital de Rochefort. « Ça me révolte » insiste Julien Daviaud qui **a raconté sa mésaventure sur Facebook dans l'espoir qu'elle ne se reproduise plus**, et de susciter une réaction de l'hôpital. « *Je veux bien entendre qu'il y a différents soucis par manque de médecins, mais ce qui me gêne, c'est qu'on ferme les yeux et qu'on dise non, je ne prends pas en charge une détresse*

vitale« . Et le papa va plus loin « un jour, on aura un drame s'il n'y a pas plus d'humanité dans la prise en charge.

C'est parce qu'ils « *connaissaient le système* » que les parents (il est secouriste, elle est aide-soignante) ont pu obtenir une prise en charge de leur bébé, **en rappelant le 15, alors que la fillette était sur le parking de l'hôpital.** « *Que se serait-il passé avec des parents qui ne connaissent pas le système* » se demande Julien Daviaud, Ils seraient peut-être partis à Rochefort sans être assurés d'avoir une place, en prenant le risque que la santé de l'enfant se dégrade encore. « *Et s'il n'y a pas de place à Rochefort, jusqu'où peut-on pousser comme ça La Rochelle, Poitiers, Bordeaux ?* » lance le papa.

La direction du centre hospitalier de Saintonge que France Bleu La Rochelle a contacté annonce **avoir ouvert une enquête interne** « *afin de comprendre les circonstances de cet évènement. Pour le moment, nous ne disposons pas davantage d'éléments*« . Fabrice Leburgue son directeur assure traiter cette situation « a*vec la plus grande rigueur et transparence, dans le souci premier du bien-être et de la sécurité de nos patients*« .

https://www.francebleu.fr/infos/sante-sciences/hopital-de-saintes-un-jour-on-aura-un-drame-s-il-n-y-a-pas-plus-d-humanite-dans-la-prise-en-charge-7388319